

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 221

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses : XXIVme Assemblée générale annuelle : samedi 7 et dimanche 8 novembre 1925

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... 8.—
Le Numéro... 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{me} Marie MICOL, 14, r. Michel-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 mon.

La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Une enquête sur les aspirations des jeunes filles françaises d'aujourd'hui: V. DELACHAUX. — De ci, de là... — La quinzaine féministe (Est-ce la paix?; l'idée marche... partout; les élections fédérales au point de vue féministe): E. Gd. — Lettre du Luxembourg: Jeanne VUILLIOMENET. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton*: Une femme poète philosophe, M^{me} Louise Ackermann (1813-1890): Marg. Evard.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES
(Bund Schweizerischer Frauenvereine)



XXIV^{me} Assemblée Générale Annuelle

— A GENÈVE —

SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1925

Samedi 7 Novembre, à 14 h. 1/2.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE (Salle Centrale, place de la Madeleine)

Ordre du Jour:

- | | |
|---|--|
| 1. Appel des déléguées. | 5. Lieu de la prochaine Assemblée générale. |
| 2. Conférence de M. Schulthess, conseiller fédéral. L'Assurance-vieillesse (Discussion éventuelle). | 6. a) <i>Modification à l'art. 9 des statuts</i> (proposition du Comité).
b) <i>Le contrôle des films cinématographiques</i> (proposition de la Frauenzentrale de St-Gall). |
| 3. Rapport annuel du Comité. | 7. Rapports des Commissions (suivant le temps disponible). |
| 4. Rapport financier. | |

Samedi 7 Novembre, à 20 h. 30.

RÉCEPTION au Palais Eynard

(Offerte par les Sociétés féminines genevoises)

Dimanche 8 Novembre, à 10 h.:

ASSEMBLÉE PUBLIQUE (Aula de l'Université)

Ordre du Jour:

- | | |
|---|--|
| 1. Rapports des Commissions: a) <i>Education nationale</i> , b) <i>Assurances sociales</i> , c) <i>Etudes législatives</i> , d) <i>Enseignement ménager complémentaire obligatoire</i> , e) <i>Exposition nationale du Travail féminin (1927)</i> . | 3. <i>Le premier Congrès de l'Enfant</i> (Genève 1925): M ^{me} Cornaz. |
| 2. Rapport de l'Office suisse des Professions féminines sur son activité. | 4. <i>Les Femmes et la Société des Nations</i> : M ^{me} Chenevard-de-Morsier. |
| | 5. Divers. |
| | 6. <i>Quelques souvenirs de la réunion du Conseil International des Femmes à Washington</i> : M ^{me} Zellweger. |

Dimanche 8 Novembre, à 13 h.:

DINER EN COMMUN

(Salle des Rois, Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation) Cartes à 5 fr.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs de la Suisse romande sur ces grandes assises annuelles du féminisme suisse organisé, auxquelles nous les engageons vivement à participer. Trop souvent, la distance constitue, pour nos féministes des trois cantons romands, un empêchement sérieux à prendre contact et à échanger des idées avec celles qui, au Nord et à l'Est de notre pays, luttent contre les mêmes difficultés et pour le même idéal que nous, si bien que l'occasion qui va se présenter est une de celles que l'on ne peut laisser échapper. Il est même facile de ne venir à Genève que pour une journée, à leur choix, à ceux auxquels une nuit d'absence est impossible. Et ce dont nous tenons en tout cas à les assurer dès maintenant, c'est de la cordialité de l'accueil qui les attend à Genève.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

BUND SCHWEIZERISCHER FRAUENVEREINE.
ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXIV^e Assemblée Générale à Genève

Samedi 7 et Dimanche 8 novembre 1925

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la XXIV^e Assemblée générale de l'Alliance, qui aura lieu à Genève les 7 et 8 novembre prochain. Notre réunion est retardée d'un mois, nos amies de Genève ne pouvant nous recevoir qu'après l'Assemblée de la Société des Nations.

Nous vous soumettons une proposition du Comité relative à une révision des statuts sur un point. Cette petite modification nous permettrait de nommer deux vice-présidentes, ceci afin que le Bureau compte éventuellement une représentante de la partie de la Suisse à laquelle n'appartiennent pas les autres membres du Bureau. Comme le Comité de l'Alliance doit être réélu l'an prochain, ce nouvel article pourrait entrer en vigueur à ce moment-là, après avoir été accepté en deuxième lecture.

Vous trouverez aussi, ci-après, une proposition de la *Frauenzentrale* de Saint-Gall se rapportant au contrôle des cinématographes.

L'Office fédéral des Assurances sociales nous a priées de nous intéresser activement à la propagande en faveur de l'assurance-vieillesse, afin que l'article constitutionnel soumis aux électeurs le 6 décembre prochain ne soit pas rejeté. Nous ne pouvons malheureusement prendre part à cette votation, mais désirant faire tout ce qui est en notre pouvoir, nous avons demandé à M. le Conseiller fédéral Schulthess de faire une conférence à notre Assemblée générale, le samedi à 3 heures, sur le sujet de l'*Assurance-vieillesse*. M. Schulthess ne pouvant participer à notre séance du dimanche, nous avons dû quelque peu changer l'ordre du jour de celle du samedi, comme vous l'indique le programme ci-joint.

A cette circulaire est également jointe la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée contre la carte de vote (*carte rose*) avant l'ouverture de l'Assemblée. A ce propos, nous vous rappelons l'art. vi de nos statuts, qui veut qu'une déléguée ne puisse pas représenter plus de deux Sociétés. La carte rose ne sera délivrée qu'en échange de la carte blanche de délégation, cette dernière étant notre seul moyen de contrôler quelles sont les Sociétés représentées.

Nous serions très reconnaissantes aux Sociétés qui ne peuvent envoyer des déléguées, de bien vouloir nous en informer. Nous rappelons que notre caisse de voyage est ouverte à toutes les Sociétés auxquelles elle peut rendre service. Les demandes de subventions doivent être présentées avant l'Assemblée générale. Cette caisse, par l'intermédiaire de notre trésorière, M^{me} Schindler, Oberer Quai, 6, Bienne, accepte avec reconnaissance tous les dons qu'on voudra bien lui faire.

A ces lignes est jointe l'aimable invitation des Sociétés de Genève.

Nous saisissons cette occasion pour vous faire encore quelques communications:

A notre grande joie, cinq nouvelles Sociétés sont entrées dans l'Alliance:

La Section de Wohlen du Aargauischer Verband für Frauenbildung und Frauenfragen. Présidente: M^{me} C. Walser.

L'Ecole sociale de Genève. Président: M. Töndury, professeur.

Le Groupe neuchâtelois de l'Association internationale du sou pour le relèvement moral. Présidente: M^{me} A. Mayor.

Le Hausfrauenverein de Berne. Présidente: M^{me} Lottier-Correvon.

La Section vaudoise de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{me} Hahn, Veytaux.

A toutes cinq, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nous aimerais encore vous rendre attentives à l'importance de l'Association pour la Semaine Suisse, à laquelle il serait nécessaire d'accorder plus d'intérêt que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Dans une certaine mesure, ses buts sont les nôtres:

essayer d'obtenir une plus grande compréhension mutuelle dans toutes les classes de la société et dans tous les milieux économiques suisses; s'employer à diminuer les frottements intérieurs par la persuasion que la solidarité mène plus loin qu'une étroite politique de classes et d'intérêts. M. Frey, à Soleure, secrétaire de l'Association pour la Semaine Suisse, est prêt à donner tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander, et fournira aussi des noms de conférencières, si l'une ou l'autre d'entre nos Sociétés désirait réservé une des soirées de l'hiver à ce sujet.

Enfin, n'oubliez pas la circulaire ci-jointe et la carte de souscription à l'*Annuaire*. Si cet ouvrage doit continuer à paraître, il ne peut le faire sans un appui effectif de notre part à toutes.

En vous disant au revoir à Genève, où nous espérons saluer la présence d'un grand nombre de nos alliées, nous vous adressons nos salutations bien cordiales.

La Présidente: ELISABETH ZELLWEGER.

La Secrétaire: E. VISCHER-ALIOTH.

MODIFICATION AUX STATUTS

(Article IX, alinéa 1).

Proposition du Comité.

Le Comité est composé:

- a) d'un Bureau permanent: présidente, deux vice-présidentes, secrétaire et trésorière. La seconde vice-présidente doit résider dans la partie de la Suisse qui parle une autre langue nationale que les autres membres du Bureau.
- b) de quatre autres membres au moins, appartenant autant que possible à des cantons et à des localités différentes.

CONTROLE DES FILMS

Proposition de la *Frauenzentrale* de Saint-Gall.

*Bien que de divers côtés, des mesures sévères aient été prises pour lutter contre les mauvaises représentations et relever le niveau du cinématographe, les efforts faits ne semblent pas encore suffisants. — Un contrôle des films appliqué avant leur entrée en Suisse pourrait seul préserver tous les cantons de représentations indésirables. C'est pourquoi la *Frauenzentrale* de Saint-Gall prie l'Alliance de prendre les mesures nécessaires pour obtenir une censure fédérale dans ce domaine.*

Lettre d'invitation

Genève, octobre 1925.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

C'est pour toutes les Sociétés féminines genevoises affiliées à l'Alliance une grande joie que vous ayez bien voulu accepter notre invitation à vous réunir dans notre ville les 7 et 8 novembre prochain. Car, du fait de sa situation à l'une des extrémités de notre pays, Genève a rarement le privilège d'accueillir nos Confédérées, et si elle est heureuse de recevoir les nombreux groupements féminins internationaux qui l'honorent fréquemment de leur visite, elle tient d'autant plus à resserrer les liens qui l'unissent aux femmes suisses. C'est donc avec un vif sentiment de reconnaissance que nous vous souhaitons la bienvenue.

Le Parlement féminin national que forment actuellement les déléguées à l'Assemblée générale étant devenu plus nombreux que notre Parlement masculin cantonal, force nous est malheureusement de rompre avec la tradition qui veut, depuis 1907, que l'Alliance siège toujours dans une salle officielle d'Hôtel de ville; la salle de notre Grand Conseil est, en effet, trop petite pour recevoir les membres de l'Alliance, ce que nous regrettons vivement. A son défaut, et vu le grand nombre de réunions, séances, conférences, etc., qui monopolisent au début de l'hiver les édifices publics de notre ville, nous siégerons le *samedi après-midi* à la *Salle Centrale* (place de la Madeleine, tram n° 1, de la gare à la place Longemalle), spacieuse et commode, au centre d'un quartier historique de la vieille Genève; et le *dimanche matin* à l'*Aula de l'Université* (Promenade des Bastions, trams n° 3 (place Neuve) et n° 1 (Rond-Point de Plainpalais), gracieusement mise à notre disposition par les autorités. Le banquet officiel du *dimanche*, à 1 heure, aura lieu dans la belle « Salle des Rois » appartenant à l'ancienne corporation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation (rue du Stand prolongée, trams n° 1 et 2), alors que le *samedi soir*, nos Sociétés auront le plaisir de vous recevoir dans les salons du *Palais Eynard* (rue de la Croix-

Rouge, tram n° 3, arrêt spécial), aimablement prêtés par la Ville de Genève, et dont le cadre d'une sobre élégance évoque tout un passé.

En ce qui concerne les logements, les hôtels dont la liste suit, nous ont annoncé les conditions que voici:

Hôtels situés près de la gare:

Hôtel de l'Union (sans alcool), rue Bautte, 11, chambre, petit déjeuner, chauffage et service	5 fr. —
Hôtel Suisse , rue du Mont-Blanc, 23, chambre et petit déjeuner (chauffage: 50 cent. en sus)	6 fr. 50
Hôtel International et Terminus , rue des Alpes, 29, chambre et petit déjeuner	6 fr. —
Hôtel des Familles , rue de Lausanne, 14, chambre et petit déjeuner	6 fr. 75

Hôtels près de la Salle Centrale:

Hôtel Touring et Balance , place Longemalle, 13, chambre et petit déjeuner (chauffage: 50 cent. en sus)	6 fr. 50
Pension Dupuy , Glacis de Rive, 21, chambre et petit déjeuner	5 fr. 50
Pension des Tranchées , rue de Malagnou, 33, chambre et petit déjeuner (réduction pour chambre à 2 lits)	6 fr. 50

et nous vous prions de bien vouloir nous adresser à eux sans tarder pour retenir vos chambres. D'autre part, un grand nombre de membres de nos Sociétés se font un plaisir d'offrir l'hospitalité à toutes celles de nos visiteuses qui préféreraient être logées dans une maison particulière, et à qui nous demandons de bien vouloir s'adresser pour cela le plus vite possible à Mme H. Lotz, avenue Soret, 2. En outre, les deux restaurants du *Foyer féminin* (rue de la Confédération, 23, et cours de Rive, 11) et le restaurant abstinent de la *Taverne de la Madeleine* (place de la Madeleine), tous dans le voisinage de la Salle Centrale, seront prêts à servir des soupers le samedi soir à toutes celles qui ne voudront pas rentrer à leur hôtel. Les inscriptions pour le banquet officiel du dimanche seront reçues jusqu'au 1^{er} novembre par Mme Maurice Dunant, *Plantaz sur Cologny*.

Un groupe d'éclaireuses en uniforme se trouvera à la gare de Cornavin, à l'arrivée des principaux express, le vendredi soir et le samedi matin et après-midi, qui donnera tous les renseignements nécessaires. Enfin, nous espérons qu'entre la fin du dîner officiel et le départ des trains de l'après-midi et du soir, il restera encore à nos hôtes quelques instants pour visiter, soit l'Exposition de puériculture, organisée par la Croix-Rouge genevoise, et à laquelle les déléguées sont aimablement invitées, soit le Musée d'art et d'histoire, la cathédrale, le local des Eclaireuses, etc., etc.

En espérant avoir le plaisir d'accueillir le plus grand nombre possible de membres des Sociétés alliées, nous vous adressons, Mesdames, nos plus cordiales salutations.

LA COMMISSION DE RÉCEPTION.

S'adresser, pour toute demande de renseignements, à la Commission de réception, 22, rue E. Dumont, Genève.

Une femme poète et philosophe

Mme Louise Ackermann (1813-1890)
(Suite et fin¹)

La sublimation par l'art fut pour cette nature concentrée, d'une influence apaisante. Elle l'a dit elle-même: « Les douleurs chantées sont déjà des douleurs calmées... Nous ne nous peignons bien qu'à la distance du souvenir. » En art, Mme Ackermann fut aussi une indépendante, éprouve de la Beauté sous toutes ses formes, éprouve de la poésie impersonnelle, en dehors de toute école, mais persuadée cependant que l'art n'existe que comme « œuvre d'amour ». Son originalité de poète fut de rompre avec le subjectivisme romantique et de donner de la poésie impersonnelle avant Leconte de Lisle, Heredia, Beaudelaire, innovant à son insu: « Quand le poète chante ses propres douleurs, il doit avoir la note sobre. Les cris personnels déchirants ne sont pas faits pour la poésie. » « Comme la Niobé antique, elle doit avoir la grâce de la douleur... » « Tout poète qui ne pense qu'à lui sera bientôt à bout de chants et de cris. C'est au nom de la Nature, c'est surtout au nom de l'Humanité qu'il faut élever la voix... » Et cette sublimation par l'art, elle l'a notée en ses vers, dès 1840, dans la pièce *A une artiste*:

¹ Voir le *Mouvement Féministe*, n° 220.

Une Enquête sur les aspirations des jeunes filles françaises d'aujourd'hui

La *Grande Revue* vient d'adresser sur ce sujet un questionnaire dans le monde du travail en France, tant à des chefs d'entreprises, qu'à des ouvrières et à des paysannes. Les résultats jusqu'ici connus de cette enquête nous paraissent très intéressants, et nous résumerons les diverses réponses, après avoir reproduit chacun des six points du questionnaire.

1^{re} question. *Que pensent les jeunes filles d'aujourd'hui de la situation matérielle, sociale ou morale qui leur est faite, et comment en envisagent-elles l'amélioration?*

Dans le monde des couturières parisiennes, la condition matérielle des jeunes filles n'a pas été modifiée par la guerre. Elles ne sont pas plus au large qu'auparavant, puisque l'augmentation des salaires n'a suivi que paresseusement l'indice du coût de la vie. La couturière qui gagnait 40 francs par semaine en 1914 reçoit aujourd'hui environ 140 francs, ce qui ne lui suffit pas pour vivre isolée. La plupart de ces jeunes couturières mènent une existence fort régulière, dans leur famille, pour leur profit et celui de leurs parents. Le salaire de la jeune ouvrière d'usine en France varie de 14 à 24 francs par jour; elle vit habituellement dans sa famille.

Qu'elles soient couturières, infirmières, ouvrières d'usine, les jeunes travailleuses pensent que leur situation matérielle est trop souvent déplorable; les métiers à bas salaires leur sont particulièrement réservés, et même quand elles fournissent un travail identique à celui de l'homme, elles restent moins rétribuées que lui. Elles ne gagnent pas sans privations l'argent dont elles auraient besoin pour vivre; trop souvent, elles sont amenées au pire pour subvenir à leur existence.

Je suis infirmière chez un chirurgien-dentiste, écrit une des jeunes filles interrogées; je reçois exactement 85 francs par semaine et aucun pourboire ne se joint à cette somme. Je suis employée de huit heures et demie le matin à sept heures du soir, sans pouvoir sortir pour le repas de midi, que je dois me préparer moi-même, à mes frais, bien entendu, dans un coin de la cuisine. J'ouvre la porte aux clients, je prête la main aux opérations, je ravaude et range du linge et ajoute ainsi à mes occupations d'infirmière, celles d'une bonne. Ne pouvant vivre chez mes parents, trop

Le meilleur est encore en quelque étude austère
De s'enfermer ainsi qu'en un monde enchanté,
Et dans l'art bien aimé de contempler la terre,
Sous un de ses aspects, l'éternelle beauté.

Artiste au front serein, vous l'avez su comprendre,
Vous qu'entre tous les arts, le plus beau captiva,
Qui l'entourez de foi, de culte, d'amour tendre,
Lorsque la foi, le culte et l'amour, tout s'en va.

Les *Premières Poésies* expriment une âme délicate, à tendance pessimiste. Il y a des poèmes à la manière grecque ou orientale: *La Lyre d'Orphée*, *Pygmalion*, *Hébé*; des pièces qui chantent l'amour: *La Lampe d'Héro*, *Jeunesse*, *Le Renoncement*, *La Belle au bois dormant*; des accents sombres dans *In memoriam*, et des pages d'anthologie comme *l'Abeille*, à la mémoire du jeune poète Henri-Charles Read, mort à 19 ans; *Aux Femmes*, qui est un poème exquis de la vocation altruiste; *la Coupe du roi de Thulé*, imité de Schiller, mais paraphrasant sa rupture avec le passé en l'élargissant déjà selon la manière philosophique de sa maturité. « La vraie Mme Ackermann date seulement des *Malheureux* », dit Mme Read dans ses pages intitulées *Mme Ackermann intime*, c'est-à-dire de 1862, et elle poursuit ainsi: « C'est bien à tort que l'on traite sa poésie de désespérante. Le sublime touche à l'héroïsme et l'héroïsme est contagieux. Mme Ackermann a celui de la résignation, de la soumission aux lois universelles... »

Les *Poésies philosophiques*, comme certaines œuvres de